

Août 2022

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Les travaux de réfection des toitures de la salle polyvalente vont bientôt commencer. Devrait suivre la réfection des toitures des fontaines si l'approvisionnement en tuiles est possible. Dans la crise actuelle, certains matériaux connaissent la pénurie, c'est le cas des tuiles.

Septembre sera aussi le mois des travaux de finition rue du Bois la Dame. Il s'agit de réaliser la route définitive, l'éclairage public, les trottoirs et caniveaux.

Les travaux d'enfouissement des réseaux vont prendre un peu de retard, en raison du décalage dans le temps de la part de financement d'ENEDIS. Les travaux devraient démarrer début 2023.

La phase de consultation des habitants, au sujet des branchements n'est pas terminée. Les personnes n'ayant pas encore rapporté le questionnaire sont priées de le remettre en mairie.

Une action en justice a été menée contre la Commune au sujet d'une servitude non inscrite en 1950, pour la canalisation qui va de la station de pompage à Allondrelle vers le château d'eau .

Le Conseil municipal a décidé de régulariser cette situation, en sollicitant le préfet, afin que la servitude soit inscrite 70 ans après les travaux. Pour cette raison, **une enquête publique aura lieu du 6 septembre au 21 septembre 2022 en mairie**. Le dossier d'enquête publique est disponible en mairie, sur le site Internet de la Commune et sur le site Internet de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle. Un registre d'enquête publique est tenu en mairie d'Allondrelle. Il est destiné à recevoir les observations de toute personne désirant se prononcer sur ce dossier. Un commissaire-enquêteur, **Monsieur Antoine CAPUTO**, a été désigné par le Préfet. **Il sera présent en mairie d'Allondrelle, pour re-**

cueillir l'avis des habitants, le samedi 10 septembre de 9H00 à 12H00 et le mercredi 21 septembre de 14H00 à 17H00, jour de clôture de l'enquête publique.

Une affiche a également été apposée au tableau d'affichage des deux mairies depuis le 19 août 2022. Deux publications vont également paraître dans le Républicain Lorrain.

Comme chaque année, la Communauté de Communes augmente ses tarifs. Sont concernés le périscolaire, la taxe pour enlèvement des ordures ménagères. A noter qu'à compter de janvier 2023, les bacs gris d'ordures ménagères ne seront ramassés que 2 fois par mois. En qualité de représentant de la Commune, j'ai voté contre ces trois décisions.

Suite aux actions menées avec les jeunes, actions co-financées par la CAF 54, une sortie à Waligator est prévue le dimanche 4 septembre pour remercier les jeunes de leur implication.

Le feu d'artifices du 16 juillet, financé par la Commune et la soirée barbecue organisée par le Comité Franco-Belge ont été une réussite. Cette manifestation a été considérée comme bienvenue par plus de 150 personnes de tous âges. Le plus jeune avait 6 mois et la plus âgée est octogénaire. Merci à Vous

Cette année encore, les jeunes de plus de 16 ans embauchés par la Commune pendant les vacances pour les travaux de voirie ont produit un travail de grande qualité. Cette expérience sera renouvelée l'an prochain, avec les jeunes volontaires.

Très cordialement

J-F MARIEMBERG

L'Etat Civil

Naissance

01 août 2022 Romy, fille de M. Vincent LANDTMETERS et Mme Flore HENRY rue du Château d'Eau

Meilleurs vœux de bonheur à l'enfant et nos félicitations aux parents.

Mariage

02 juillet 2022 Monsieur Romain THILL et Madame Eloïse FOLLIET, rue Jeanne d'Arc

Meilleurs vœux de bonheur aux époux.

Décès

13 août 2022 Monsieur Fernand PEIXOTO rue Pasteur

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille

Nouveaux

01 juillet 2022 Madame Pauline LEFEBVRE et sa fille, 19 rue du Bois La Dame
Monsieur Patrick GRYSAN, Madame Christelle SALVAI 2, rue Pasteur

Nous leurs souhaitons la bienvenue

Les principales délibérations du Conseil.

Budget primitif 2022 du lotissement

Le budget primitif du lotissement se présente comme suit :

| | Recettes | Dépenses |
|----------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | 372 388, 92 | 372 388, 92 |
| Investissement | 122 000, 00 | 122 000, 00 |

Un excédent de fonctionnement de 178 124, 83 € peut être reporté au budget de la Commune. Après examen en détail, le Conseil municipal vote à l'unanimité, le budget primitif 2022.

Modification du programme d'investissement de la Commune

Le maire informe le conseil que la société ENEDIS ne prend en compte sa part des travaux d'enfouissement des réseaux qu'à partir de janvier 2023. Il est donc nécessaire d'attendre 2023, pour commencer les travaux. Ce qui signifie que la mise en concurrence des entreprises ne pourra intervenir qu'en fin d'année 2022. Les travaux de toiture des bâtiments communaux vont intervenir à partir de septembre 2022. Le maire propose de lancer de nouvelles actions en 2022, en lieu et place des enfouissements non réalisés. Il suggère les travaux ou achats suivants :

- Implantation d'un second columbarium au cimetière communal.
- Achat de chaises pour la salle polyvalente,
- Achat de bancs pour l'extérieur (à noter la disparition d'un banc rue Claire Fontaine),
- Achat de plusieurs illuminations de Noël,
- Travaux en forêt communale.

Forêt communale :

Le Conseil municipal décide de demander à l'ONF de procéder à la vente en bloc et sur pied des parcelles 24 et 26, lors des ventes de bois de septembre 2022.

La vente concerne un volume de 440 m³ de bois.

Après la réalisation d'un chemin forestier dans les parcelles 6 et 7, le Conseil municipal demande à l'ONF, un devis de travaux pour le dégagement manuel des régénérations naturelles dans la parcelle 9 r3. Les crédits sont prévus en investissement.

Anniversaires de mariage

Le maire rappelle que les couples qui souhaitent commémorer officiellement leurs 50 ans ou 60 ans de mariage peuvent venir en mairie.

Les activités dans la Commune

| Date | Activités |
|---------------------------|---|
| 18 septembre 2022 | Reprise des cours de zumba à 20H00 |
| Du 6 au 21 septembre 2022 | Enquête publique pour création d'une servitude d'utilité publique au niveau de la canalisation d'eau (entre la station de pompage et le château d'eau). |
| 11 novembre 2022 à 11H00 | Fête Nationale, départ de la mairie d'Allondrelle vers la plaque commémorative située dans l'église d'Allondrelle, suivi d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente. Accueil des nouveaux habitants. |
| 3 décembre 2022 | Saint-Nicolas avec les enfants |
| 3 décembre 2022 | Messe en l'honneur de Saint-Nicolas à l'église de La-Malmaison |

Ateliers pour les seniors

Atelier « Prendre soin de la santé de son cerveau »

Souvent notre cerveau nous inquiète : des oublis du quotidien, un mot sur le bout de la langue ou un doute sur le nom d'une personne sont autant de signes bénins et pourtant anxiogènes. Mais chacun peut agir sur son cerveau pour le conserver au mieux de sa forme.

C'est le but de ce nouvel atelier qui s'adresse aux plus de 60 ans.

Initié par le Département, financé par La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, il se déroulera sur 6 séances animées par un(e) psychologue et un(e) diététicienne de l'association BrainUp. Vous pourrez mieux comprendre les effets du vieillissement sur le cerveau et les moyens pour y faire face. Vous découvrirez les activités et les conseils pour le stimuler quotidiennement. Vous aurez l'occasion d'échanger avec un professionnel de santé sur vos inquiétudes, vos ressentis et vos expériences de vie.

Cet atelier **gratuit**, se déroulera **les jeudis 15, 22, 29 septembre et 6, 13, 20 octobre, de 14h30 à 16h30**, à la Salle Polyvalente d'Allondrelle.

Le nombre de places est limité à 15 personnes.

Pour vous inscrire: 06 22 98 26 41 ou le-louarn.francoise@orange.fr.

Calendrier de la chasse

La chasse communale a lieu les dimanches de septembre à février de 7H00 à 13H00 aux jours suivants :

| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | janvier | février |
|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|
| | 2 | | 4 | 8 | |
| 18 | 16 | 13 | 18 | 15 | 12 |
| | 30 | 27 | | 29 | 26 |

Le président et le bureau de l'ACCA se réservent la possibilité de modifier les dates selon les conditions climatiques.

Ils rappellent que la chasse à l'affut est toujours pratiquée jusqu'à la fermeture de la saison de chasse (21/02/2023), chaque jour de 6H00 à 8H00 et de 20H00 à 23H00.

Les activités communales et associatives

Feu d'artifices et barbecue

Une implication du Comité Franco-Belge et des membres du conseil au profit de la population.



Ateliers participatifs subventionnés par la CAF 54

Suite à l'implication des jeunes et des adultes accompagnants dans les divers ateliers proposés par le Club de l'Amitié (nettoyage de printemps, atelier fleurs, ...) en concertation avec la Commune, ateliers subventionnés par la CAF de Meurthe-et-Moselle, une sortie à Waligator est prévue le 4 septembre 2022 pour récompenser et remercier les jeunes.

Animation « Les Dés Chainés »

Les 4 et 5 août, les enfants se sont retrouvés pour des animations Dés Chainés.

Au programme : "Dinosaures - Licornes" et "Koh Lanta".

